

SEPTEMBRE 2015

Ville de

Léon

Magazine d'informations municipales n°6



DOSSIER :
Aménagement du village,
un projet à l'étude

RENTRÉE SCOLAIRE 2015

Pour cette rentrée 2015 parents et enfants ont été accueillis par tous les intervenants de notre école primaire, et ont pu ainsi visiter les différents locaux mis à la disposition des enfants. Cette année, la municipalité a équipé 2 classes d'un vidéo-projecteur interactif afin de faciliter et améliorer les apprentissages. A noter également que 2 tablettes sont à la disposition des bénévoles et des enfants dans le cadre de l'aide aux devoirs.



FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS 2015

Cette année, Léon peut être fier de ses lauréats. En effet, monsieur le Maire a pu constater qu'ils étaient nombreux à réussir leurs examens. Du brevet au diplôme d'ingénieur en passant par le BAC, le BTS ou une licence, chaque jeune diplômé a été félicité et a reçu places de cinéma ou bon cadhoc lors d'une soirée organisée en leur honneur le 28 août dernier.

Un coordinateur de services au service des léonnais

Un coordinateur de services est venu compléter l'équipe des employés communaux.

Léonnais depuis 2 ans, Jonathan KRIEFF a intégré les services depuis le 01 septembre. De par son expérience dans les ressources humaines, il sera à même de gérer la coordination des 4 services suivants : restauration scolaire, entretien, voirie et espaces verts. Il sera également chargé du regroupement des commandes des divers services afin de réaliser des économies. Vous pourrez également vous adresser à Jonathan Krieff pour toutes questions d'ordre technique. Son bureau se trouve en mairie et vous pouvez le joindre au 05 58 49 20 00 ou par mail : coordinateur.services@leon.fr.



Léonnaise, Léonnais,

Un nouvel été se termine avec une forte fréquentation touristique pour notre village, mais aussi avec tous les problèmes que cela engendre.

- l'augmentation des commerçants non sédentaires au marché a parfois entraîné un peu de tension entre eux ;
- la visite des gens du voyage sur notre stade n'a pas été de bonne augure pour une pelouse qui venait d'être refaite ;
- une voiture incendiée, un distributeur de billets arraché ont également mis à contribution les forces de gendarmerie.

Certaines personnes voulaient que je fasse mes « armes », qu'elles se rassurent, j'ai été présent pour résoudre au mieux tous ces problèmes.

Je tiens à remercier tous les services municipaux ainsi que notre police pour leur implication, leur disponibilité et le grand professionnalisme dont ils ont fait preuve.

Festàloun 2015 a été une nouvelle fois un franc succès grâce au temps clément, au travail de la commission des fêtes associée aux associations et aux services municipaux (encore). Les nouveautés de cette année, le Toro de Fuego et le challenge de la « Pigne d'Or » ont été très appréciés.

Une suggestion à la commission des fêtes pour l'année prochaine : « Pourquoi pas un spectacle ? »

Un grand merci à vous tous pour votre présence à cet événement convivial de l'été.

Vous avez reçu un courrier de l'association « Expression Citoyenne Léonnaise » concernant le contournement de Léon. Pourquoi un tel courrier ? Dans un souci d'échange avec les Léonnais, je vous ai convié à participer à une réunion publique au mois de juin qui avait pour but de vous expliquer et de vous présenter le début de l'étude sur LA REHABILITATION ET LA SECURISATION DE NOTRE CENTRE BOURG. Il semblerait que cette association n'ait pas compris notre démarche et se soit focalisée sur un projet vieux de 40 ans et dont le département maîtrise l'acquisition foncière et la réalisation. Cette étude suit son cours avec tous nos partenaires (le Département, la Communauté de communes, le sydec, etc ...) et une nouvelle réunion publique aura lieu d'ici la fin de l'année.

Une synthèse des deux premières phases de cette étude constitue le dossier de ce bulletin.

La rentrée des classes a eu lieu sous de bons auspices. Après avoir assuré la sécurité de nos enfants en refaisant la clôture l'année dernière, nous avons installé deux tableaux numériques afin que les écoliers et les enseignants travaillent dans de meilleures conditions. Nous continuerons notre effort l'année prochaine.

Le coordinateur des services techniques a pris ses fonctions au 1er Septembre. C'est lui qui assurera entre autre, le suivi de tous les travaux. Vous pouvez le contacter à la mairie pour tout problème d'ordre technique.

Je vous souhaite à tous et à toutes une très bonne rentrée.

Sommaire

P2, 4 et 5 : Infos diverses

P3 : Édito

P6 : Un été au centre de loisirs

P7 : La médiathèque

P8 : Saison culturelle 2015/2016

P9 et 10 : Vue d'été

P11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 Dossier Aménagement du village

P18 et 19 : Festàloun

P20 : Agenda

Directeur de la publication : Jean MORA

Conception, réalisation : Mairie de Léon

La commune de Léon a fait le choix d'une communication éco responsable. Ce magazine a été réalisé par une imprimerie certifiée PEFC (système international garantissant une gestion durable des forêts et imprim'vert).

Photos : Mairie de Léon

Nombre d'exemplaires : 1300 exemplaires - Dépôt légal : à parution.



ELECTIONS RÉGIONALES les 06 et 13 décembre 2015

Inscriptions sur la liste électorale jusqu'au 30 septembre pour pouvoir participer aux élections régionales.

Les demandes d'inscriptions peuvent être faites en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie ou accessible en ligne, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Les inscriptions déposées avant le 31 décembre et retenues par la commission administrative permettent normalement de voter à compter du 1er mars de l'année suivante.

Exceptionnellement en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, **les demandes d'inscriptions déposées avant le 30 sep-**

tembre seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter les

06 et 13 décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 01 octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 01 mars 2016.



Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Pour plus de renseignements 05 58 49 20 00

CÔTE LANDES NATURE ET VOUS

Vous souhaitez être informés des actualités, des animations, des décisions prises sur le territoire ?

Aidez la Communauté de communes Côte Landes Nature à améliorer et développer sa communication. Répondez anonymement à une courte enquête mise en ligne sur le site Internet www.cc-cln.fr

Vos réponses permettront à la

Communauté de communes de mieux cibler ses actions et d'adapter sa communication. Vous pouvez également joindre par email Véronique Bidouze, la nouvelle chargée de communication : v.bidouze@cc-cln.fr
Côte Landes Nature vous remercie pour votre précieuse aide.

Communauté de communes
272, avenue Jean-Noël Serret
40260 Castets



CÔTE LANDES NATURE TOURISME OBTIENT LE CLASSEMENT LE PLUS ÉLEVÉ POUR UN OFFICE DE TOURISME

Il aura fallu à peine deux ans et demi à cet office intercommunal pour devenir un des offices les plus performants de notre département. Il a ainsi obtenu la catégorie 1 qui implique d'avoir la marque «Qualité tourisme», un accueil, des qualités de services, de promotion et de communication de premier ordre. La réhabilitation de l'office de tourisme de Léon a contribué à l'obtention de cette catégorie 1. Un grand bravo à l'ensemble du personnel !!

Nouvelles zones de vacances scolaires

Tiennent compte des 13 futures régions



Calendrier scolaire 2015-2016

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire	Début des cours : mardi 1 ^{er} septembre 2015		
Toussaint	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015		
Noël	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016		
Hiver	Fin des cours : sam. 13 févr. 2016 Reprise des cours : lundi 29 févr. 2016	Fin des cours : sam. 6 févr. 2016 Reprise des cours : lundi 22 févr. 2016	Fin des cours : sam. 20 févr. 2016 Reprise des cours : lundi 7 mars 2016
Printemps	Fin des cours : sam. 9 avril 2016 Reprise des cours : lundi 25 avril 2016	Fin des cours : sam. 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016	Fin des cours : sam. 16 avril 2016 Reprise des cours : lundi 2 mai 2016
Été	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016		

Trier les déchets



Quelques déchets déposés au pied des conteneurs attirent une multitude de déchets.

Cela crée de véritables décharges sauvages qui engendrent une pollution visuelle. Pourtant, il existe d'autres moyens pour se débarrasser des ordures ménagères. Elles doivent être déposées, en sacs fermés, dans un conteneur prévu à cet effet. Ils sont nombreux et répartis un peu partout sur la commune.

Les déchets encombrants, les végétaux ou les cartons doivent être jetés à la déchetterie de Vielle. L'accès est gratuit pour les particuliers.

Ramassage des encombrants

Les 14 et 15 octobre prochains les services techniques récupéreront vos encombrants.

Ils sont à déposer en bordure de route le 14 octobre avant 8h00.

Inscription en Mairie au 05 58 49 20 00 ou mairie@leon.fr

Nouveaux arrivants



La municipalité accueillera tous les nouveaux habitants Léonnais lors des fêtes patronales de la Saint André. Le traditionnel verre de l'amitié aura lieu au bar de la huchette le samedi 28 novembre 2015 à 18H00.

Le livret d'accueil de la ville de Léon leur sera remis par Mr le Maire.

Laissez vos coordonnées à l'accueil de la mairie

Contact Accueil : 05 58 49 20 00 ou par mail : mairie@leon.fr

Un été avec le centre de loisirs

Au centre

Les enfants de Léon, Linxe, Vielle et St Michel Escalus ont été accueillis dans les locaux du centre de loisirs et de l'école durant tout l'été. Les 50 enfants, répartis en 3 catégories d'âges, ont pu profiter des animations proposées par l'équipe pédagogique, renforcée à l'occasion par des animateurs/trices du village, sous la houlette d'Emilie la directrice adjointe.

Chaque semaine, des sorties étaient également organisées pour quitter le centre le temps d'une journée pour aller s'éclater à Atlantic park et à planet N kids, se cultiver chez la dame de Brassempouy, ou bien encore au Pays Basque pour une sortie balade et un jeu de piste. Tous ont ainsi pu passer 2 mois entourés de copains, s'amuser et découvrir de nouvelles activités.

A découvrir sur : leon40.canalblog.com



En séjours

Cette année encore, les enfants des générations 1999 à 2007 avaient la possibilité de partir de 3 à 9 jours à la découverte de différentes régions de France en compagnie des copains de Magescq et Tosse-Saubion.

Du côté des 7/11 ans, certains CE étaient donc à Labenne, d'autres trappeurs de CE/CM étaient à Commenzacq, puis les derniers CM ont découvert le Lot (visite de Rocamadour, escalade, spéléo etc..).



Chez les ados, un premier séjour était organisé en Dordogne (canoé, spéléo, Walibi...) tandis que les plus grands sillonnaient la Catalogne (Perpignan, Collioure, Argelès, Port Leucate, Barcelone) avant un retour précipité...

Tous sont rentrés enchantés de leurs séjours respectifs.

RENTREE DES CLASSES :

Pas de vacances pour le centre de loisirs puisque dès le premier septembre tout a recommencé avec l'organisation des TAP, de la garderie, ainsi que des mercredis. Pour les nouveaux (enfants et parents), n'hésitez pas à pousser la porte du centre pour venir nous rencontrer. A très bientôt ! L'équipe d'animation.

Quand la bande dessinée rime avec succès !



Beaucoup de personnes se sont déplacées le **26 juillet dernier** pour participer à la première édition : "Rencontre gourmande autour de la BD" organisée par la médiathèque. Grâce à l'association "au fil de la culture et des loisirs", qui a été très active durant cette journée, les visiteurs ont pu faire une pause goûter, en rencontrant Mathieu Reynes et Nicolas Bannister (auteurs et illustrateurs BD) et Véronique Saüquere (illustratrice Jeunesse). Dans la matinée, les enfants et leurs parents ont assisté, subjugués, à une séance de contes animée par Nathalie M'rica sur le



thème des loups. L'après-midi, des ateliers B.D et une démonstration de dessins ont enchanté grands et petits. Entre jeux dessinés, dragons et zombies, tout le monde y a trouvé son compte !! Une découverte enrichissante pour le

public qui en a redemandé et des auteurs qui se sont dit ravis de leur visite à Léon. Une suite serait envisageable pour l'année prochaine.



La Médiathèque, c'est aussi des animations toute l'année



Prix des lecteurs sur le thème de l'humour : Les lecteurs inscrits s'engagent à lire les 6 livres proposés qui sont à emprunter à la médiathèque entre mars 2015 et

mars 2016.

Comité de lecture : Ouvert à toute personne qui souhaite découvrir et faire découvrir de nouveaux auteurs et échanger avec d'autres

lecteurs.

En octobre : du 5 au 31
Exposition «grand nord, Grand sud»
Mardi 13 Spectacle à 15h30
Jeudi 15 à 10h «L'enfant de la banquise : contes traditionnels du grand Nord» (à partir de 3 ans)
Mercredi 14 à 15h au centre culturel Contes traditionnels Inuit.



Toute l'année : Plus de 8000 documents à votre disposition, 4 ordinateurs avec accès internet et possibilité d'impression.

Horaires d'ouverture

Lundi 16h - 18h30
Mercredi 9h - 12h / 14h - 17h30
Vendredi et Samedi 9h30 - 12h30

Tarifs

Abonnement 1 an : gratuit jusqu'à 14 ans et 10€ à partir de 14 ans
Abonnement 2 mois : 5 € à partir de 14 ans

Internet : 1 € pour les abonnés et 2 € pour les non-abonnés
0,10 € l'impression noir/blanc

Saison culturelle 2015 - 2016 «12^{ème} Edition»

Le Centre Culturel vous propose du théâtre, du cabaret, de la chanson française, de l'humour, du mime, de la musique pour votre plus grand plaisir.

Samedi 17 Octobre à 20h30 lancement de la saison culturelle

ART CLOWNESQUE

«Clown Kitch Compagnie» et le spectacle Tête à Cash.

Inclus dans l'abonnement



LES FUMEURS DE GITANES



Samedi 14 Novembre à 20h30 CHANSON FRANCAISE

«les fumeurs de gitanes» avec un hommage à Serge Gainsbourg

Hors abonnement

Samedi 12 Décembre à 20h30 THÉÂTRE

«Le songe d'une nuit d'été» avec la compagnie Théâtre Job

Adaptation de l'oeuvre de William Shakespeare

Inclus dans l'abonnement



Vendredi 29 Janvier à 20h30 CABARET SATIRIQUE

«Que d'espoir»

Sous la forme d'un cabaret, avec musiques, chants et scénettes, ce spectacle emporte le public dans l'univers drôle et décalé d'Hanokh Levin.

Inclus dans l'abonnement

Vendredi 26 Février à 20h30

CHANSON FRANCAISE

Soirée d'ouverture du 19^{ème} Festival «Chantons sous les pins»

Hors abonnement



Samedi 19 Mars à 21h00

THÉÂTRE

Dau et Catella «Sacco et Vanzetti»

Inclus dans l'abonnement



Samedi 9 Avril à 20h30

CHANSON FRANCAISE

Album de famille

Inclus dans l'abonnement



Samedi 14 Mai à 20h30

MIME

Patrick Cottet-moine

«Chez lui»

Inclus dans l'abonnement



TARIFS

Plein tarif 14 €

Tarif réduit (étudiants, chômeurs, moins de 18 ans) 11 €

Gratuit pour les moins de 12 ans

Chantons sous les pins : TP 14€ TR 7€ gratuit moins de 12 ans

Abonnement

Carte pour 6 spectacles non nominative et cessible.

Une place vous est attribuée pour la saison et donne

accès aux tarifs réduits pour les 2 spectacles non compris dans l'abonnement.

Billetterie et réservation : Office de tourisme de Léon, Castets et Vielle-Saint-Girons.

Tél : 05 58 48 63 36

centreculturel@leon.fr

Date limite de retrait le 13 octobre pour les abonnés 2014/2015 et le 17 octobre à 12h pour les nouveaux abonnés.

Vues d'été ...



Bénédiction du Lac dimanche 21 juin



Tournoi d'aquabeach au lac le samedi 27 juin



Fête de la chasse au Lac le dimanche 09 août



Escapaloun le samedi 22 août

Concerts sous les platanes

C'est sous une chaleur estivale que la dernière soirée du mois d'août a eu lieu place de la poste. Grâce à l'association La Fabrique et aux 2 groupes présents nous avons pu assister à un beau moment musical.



Forum des associations

Pour débiter une nouvelle saison, les associations léonnaises se sont réunies le samedi 05 septembre dernier. Elles ont ainsi pu proposer à un public venu nombreux des activités très variées.

A cette occasion, l'association Culture et Patrimoine Léonnais a remis les prix de son concours des maisons fleuries. Cette belle matinée s'est terminée autour d'un buffet.



EXPOS ESTIVALES

Deuxième édition réussie puisque la salle des associations a réuni plus de 50 artistes pour sa version 2015 avec des prolongations jusqu'au 26 septembre.

Plus de 1600 visiteurs ont ainsi pu admirer les œuvres de peintres, céramistes, mosaïstes, photographes, artistes en art textile, sculpteurs locaux, mais aussi des départements voisins.

Léon a désormais sa galerie municipale.

Elle a d'ailleurs trouvé son nom : «**Loun'art**».



AMÉNAGEMENT DU VILLAGE un projet à l'étude

Rappel

Avec l'entrée en vigueur de la loi ALUR en mars 2014, le PLU (plan local d'urbanisme) qui était en cours d'élaboration n'est plus en phase avec cette nouvelle loi. D'où l'obligation de le retravailler et la décision de porter une attention particulière à l'aménagement et au développement du centre bourg.

Qui intervient dans l'étude ?

Le choix s'est porté sur SLK Architecte (spécialisé en urbanisme) et IRIS CONSEIL (spécialisé en circulation, voirie et réseaux divers) qui seront épaulés par l'ADACL (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales des Landes), le SYDEC, le SITCOM, l'UTD (Unité territoriale départementale), la police des eaux, la communauté des communes Côte Landes Nature.

Les problématiques de cette étude

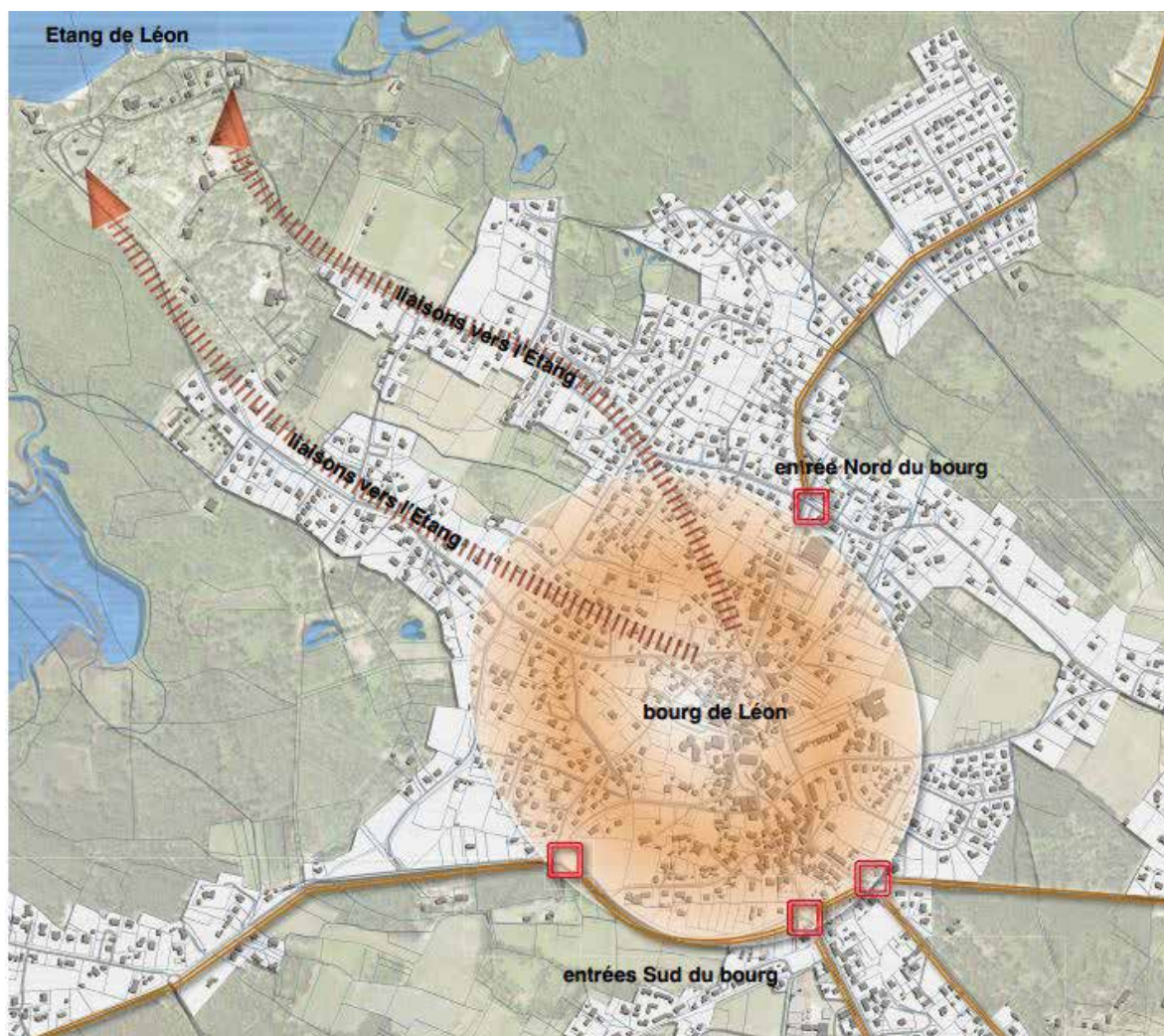
- Déplacements et leur sécurité.
- Qualité de lisibilité des espaces publics.
- Compatibilité des aménagements du bourg avec un développement de la commune à moyen et long terme.
- Identité patrimoniale du territoire, saisonnalité de la fréquentation.

Cette étude se fait en 3 phases

- 1 • Diagnostic partagé
- 2 • Elaboration du Plan de référence
- 3 • Réalisation des fiches «actions»

La phase 1 a permis d'identifier les problématiques, les dysfonctionnements majeurs et les enjeux de cet aménagement : il en ressort 4 problématiques

- 1 • Problème des flux de véhicules légers et poids lourds avec des contraintes de voirie dans le bourg ancien.
- 2 • Insécurité pour les piétons et problème d'accessibilité dans les espaces publics.
- 3 • Absence de lisibilité et de tracés des pistes cyclables dans le bourg. Etat vétuste et aménagements peu qualitatifs des espaces publics.
- 4 • Identité patrimoniale du territoire et saisonnalité de la fréquentation.



Vue en plan de la partie urbanisée de Léon
Identification du périmètre de l'étude du plan de référence du bourg



Plan de circulation actuel

VÉHICULES :

Le plan existant de Léon est assez permissif. Seules quatre voies sont en sens unique:

- rue des Acacias;
- tronçon sud de la route des Chênes Lièges;
- rue F. Duboscq;
- rue de Monuments aux Morts.

Le reste du réseau fonctionne à double sens sans restrictions d'accès aux PL ou autres.

CYCLISTES :

La traversée du bourg par des cyclistes ne bénéficie d'aucun aménagement particulier. Le tronçon Sud et Nord de la Véloodyssée sont interrompus au niveau du bourg.

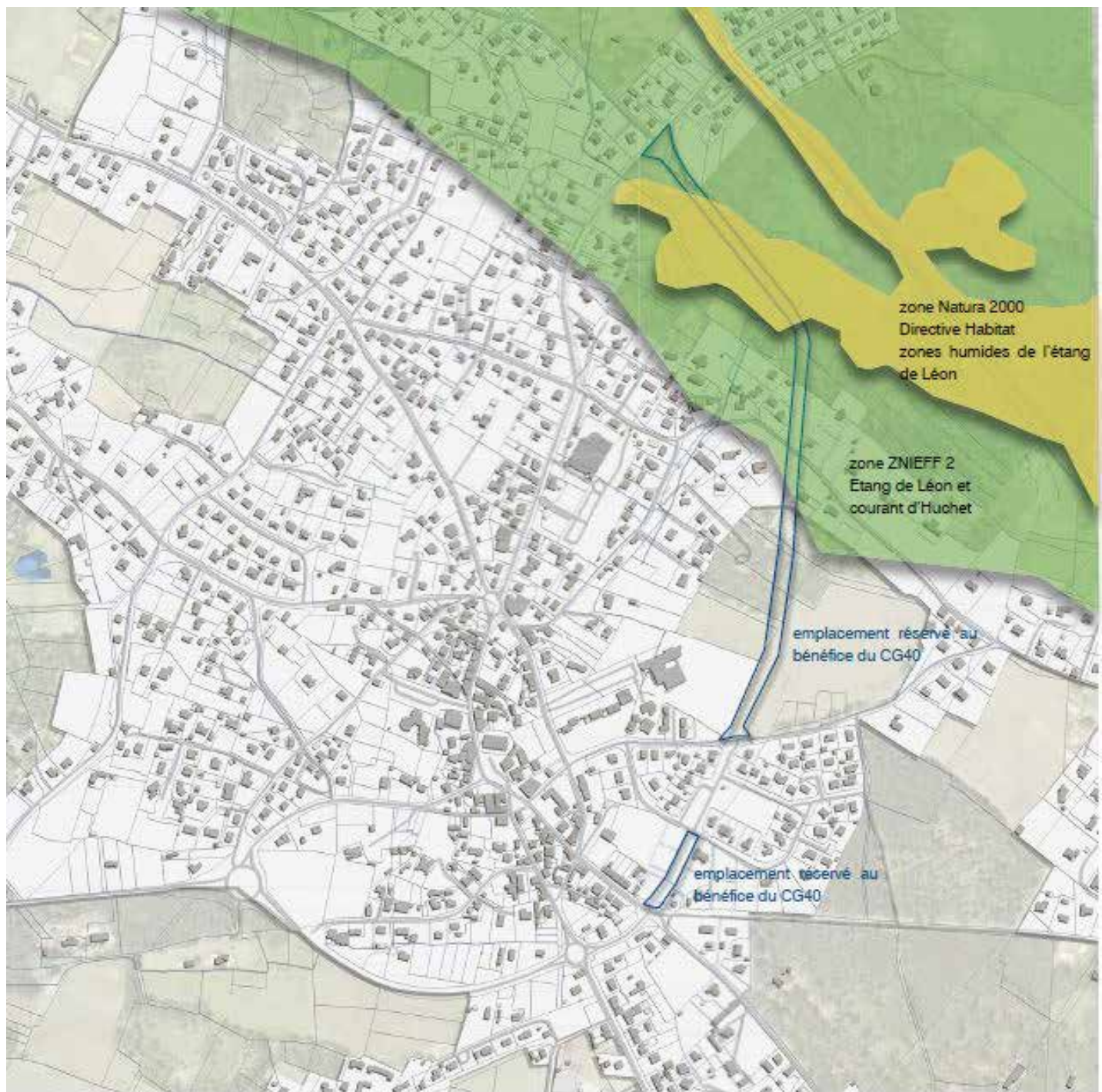
PIÉTONS :

La plupart des espaces piétons du coeur du bourg ne répondent pas aux exigences de sécurité, du confort et d'accessibilité.

Les trottoirs sont trop étroits avec les dévers importants, en état dégradé et sans continuité.

Les espaces publics majeurs identifiés comme places sur le plan du bourg ont plutôt la fonction et le caractère des parkings.

La Phase 2 est l'élaboration du plan de référence.



Cette carte présente le projet de voie de contournement du bourg, inscrit par un emplacement réservé au bénéfice du Conseil Départemental dans le POS actuel depuis 1976.

Suite à la réunion publique du 24 juin sur la présentation des scénarios d'aménagement de circulation dans le centre bourg et face aux nombreuses interrogations sur un éventuel projet de contournement, la commune a demandé au Conseil Départemental de

définir la faisabilité technique et financière de cette voie. **En effet, plus de la moitié du tracé se trouve dans une zone ZNIEFF2 (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique niveau 2) et toute l'extrémité nord coupe la zone humide de l'étang de Léon inscrite au titre de NATURA 2000 Directive Habitats.** Le tracé de cette voirie doit faire l'objet d'un justificatif particulier et précis sur l'étude d'impact environnemental.

Cette phase 2 a mis en valeur :

- le non-respect des normes d'accessibilité et la dangerosité pour les piétons.
- les problèmes de largeur de la voirie avec des contraintes des espaces disponibles entre les façades.
- un état dégradé et peu qualitatif des espaces du centre bourg.
- des espaces publics et du réseau de la voirie du centre bourg.

La phase du diagnostic a démontré que **les flux des véhicules et des poids lourds ne posent pas des problèmes à cause de leur intensité ou de leur vitesse. Le problème vient de la voirie existante non adaptée. En effet, par exemple au niveau de la Grand'rue lorsque 2 véhicules se croisent, les piétons peuvent ressentir une sensation de danger et d'oppression.**

La taille des rues au coeur du bourg ne permet pas la coexistence des flux de véhicules, des poids lourds en double sens et la circulation des vélos et piétons. En concertation avec les commerçants, afin d'assurer le développement et l'animation du centre bourg, il est décidé de préserver les circulations des véhicules et le passage. L'étude propose d'adapter le réseau existant.

Synthèse des mesures proposées pour adapter les espaces publics du bourg aux usages

Pour adapter le réseau de la voirie existante du bourg de Léon et assurer la cohabitation harmonieuse des différents usagers : véhicules, poids lourds, cyclistes, piétons, le Plan de Référence propose trois mesures principales :

1. Création de l'espace de circulation apaisée dans le bourg avec la mise en place de la ZONE 30 et des zones de rencontres dans les rues trop étroites.
2. Adaptation des profils de la voirie aux contraintes dimensionnelles de l'espace avec la mise en place des sens uniques, requalification des voies, création des nouveaux tronçons.
3. Gestion des circulations des poids lourds (en attendant les conclusions concernant la voie de contournement) avec la mise en place d'un plan de circulation restrictif pour les poids lourds en transit.

Quel type d'aménagement ?

Pour le coeur du bourg : une zone de circulation apaisée.

La création de zones 30 et de zones de rencontres afin de sécuriser les déplacements des vélos et des piétons dans les rues où les emprises contraignantes ne permettent pas la création d'emprises confortables dédiées à chaque type d'utilisateur. La mutualisation des espaces avec le respect de la sécurité nécessite donc les ralentissements des vitesses admissibles.

Une ZONE 30 dans le cas du bourg de Léon : ces aménagements seront favorables aux cyclistes dans la mesure où l'homogénéisation des vitesses pratiquées (moins de 30 km/h pour tous les usagers) permet aux vélos et aux véhicules motorisés de cohabiter sur la chaussée, sans nécessairement recourir à des bandes ou pistes cyclables. Pour la sécurité maximale, les bandes cyclables à contresens sont aménagées au niveau de la voirie à sens unique.

La route du Puntaou présente un caractère particulier.

Pour cette voie et afin de sécuriser les déplacements des piétons qui partagent la chaussée avec les véhicules, il faudrait la mise en place d'une zone 30 :

- avec une circulation double-sens pour les véhicules légers
- avec une circulation en sens-unique pour les PL (dans le sens Lac-Bourg).

A noter que pour accéder aux équipements du Lac, tous les poids lourds passeront par l'avenue du Lac qui présente des caractéristiques plus adaptées, (toutes les livraisons se feraient dans le sens BOURG/LAC et retour soit par l'Avenue du Lac (double sens) soit par la route du Puntaou (sens LAC/BOURG).

On pourrait aussi imaginer en zones 30 : l'avenue du Marensin, la Grand' Rue et/ou la rue des écoles.



Une ZONE DE RENCONTRE aménagée au niveau de la voirie nécessite la mise en place de la priorité piétonne ouverte à tous les modes de circulation. Les piétons peuvent s'y déplacer sur toute la largeur de la voirie en bénéficiant

de la priorité. De plus, toutes les chaussées y sont à double sens pour les cyclistes.

Il s'agit d'une zone affectée à la circulation de tous les usagers dans laquelle les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse y est limitée à 20 km/h.

L'objectif est de faire cohabiter de manière apaisée les piétons et les véhicules, mais aussi de permettre le développement de la vie locale.

La rue F. Duboscq et la rue du Monument aux Morts pourraient être des zones de rencontre (limitation de la vitesse à 20km/h)

Le projet de la modification du plan de circulation du bourg de Léon se traduit par l'adaptation des profils de la voirie aux contraintes dimensionnelles de l'espace avec la mise en place des sens uniques, requalification des voies, création des nouveaux tronçons.

Rappel du diagnostic :

«La configuration étroite des voies principales du cœur du bourg: Grand' Rue, rue de la Poste, avenue Labèque, tronçon de l'avenue de l'Océan, avec les bâtiments en alignement ne permet pas les aménagements sécurisés pour les piétons avec le maintien du double sens des circulations.»

Le projet de la modification du plan de circulation du bourg de Léon se traduit par la gestion des circulations des poids lourds (en attendant les conclusions concernant la voie de contournement) avec la mise en place d'un plan de circulation restrictif pour les poids lourds en transit.

QUELQUES EXEMPLES

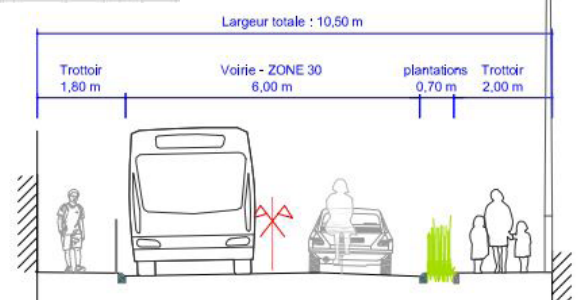
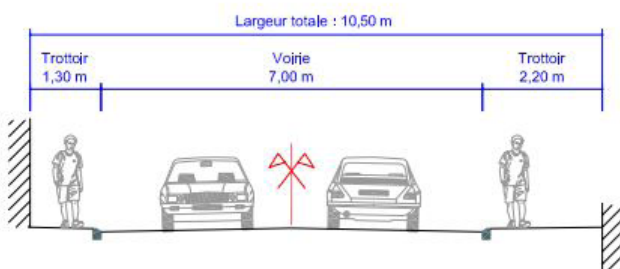


état existant

Avenue du Marenzin

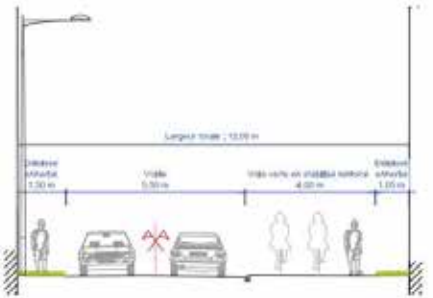
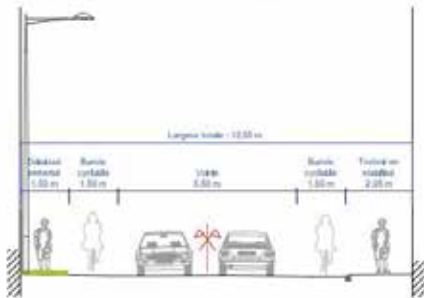
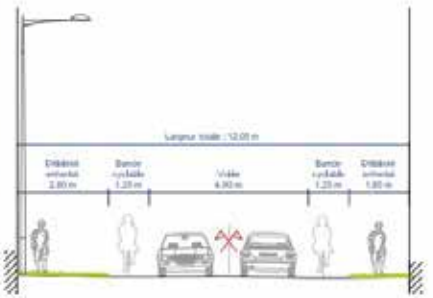


proposition projet



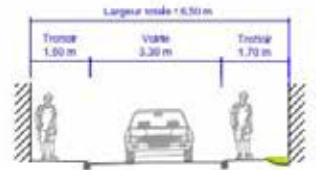
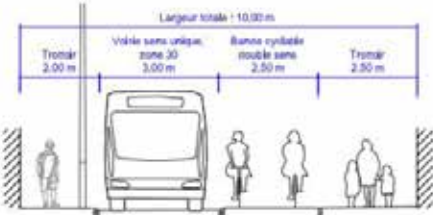
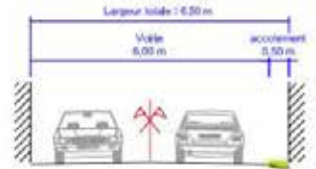
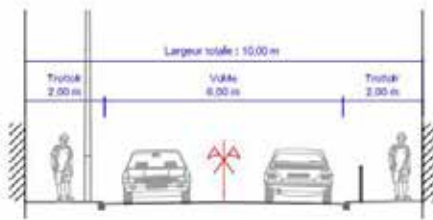


Avenue du Lac



Rue des Ecoles

proposition projet

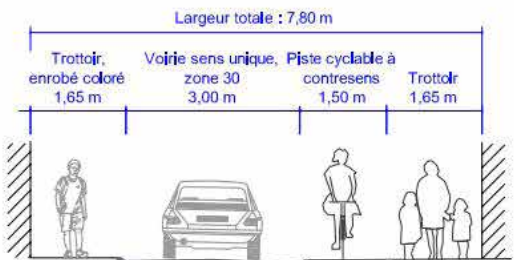
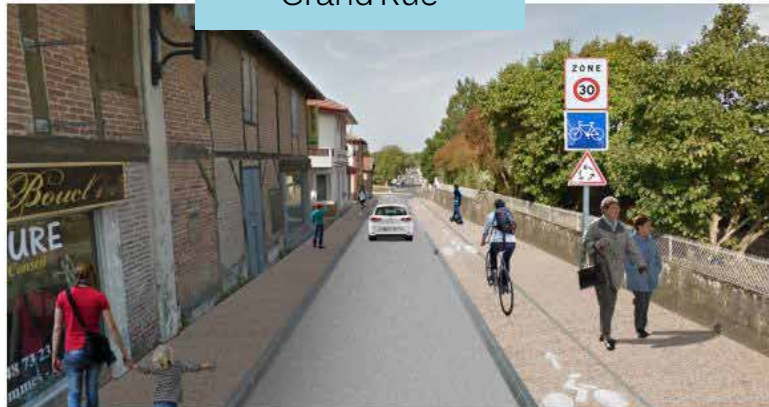
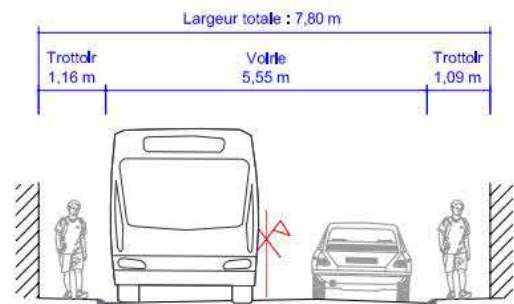


état existant



Grand'Rue

proposition projet



Principes d'aménagement:

- Réduction des emprises de la voirie
- Modification du revêtement du sol avec la suppression de l'enrobé noir et la mise en place de l'asphalte coloré compatible avec la circulation
- Modelage des pentes par le calepinage et les emmarchements en pierre reconstituée
- Aménagement des places arrêt-minute en configuration urbaine longitudinale
- Création d'un mail planté de la place «haute et «basse»
- Calepinage et gestion des dénivelés compatible avec l'installation du marché
- Passage de la circulation en zone 30 ou zone de rencontre
- Elargissement des terrasses restaurants
- suppression des murets et la mise en oeuvre des emmarchements
- Création des stationnements vélos compatibles avec le marché
- Variante du calepinage avec organisation des stationnements sur la place
- Configuration hors saison. Possibilité de 33 places



Exemples de différentes gestion du dénivelé

En conclusion, cette étude est donc complémentaire à l'étude de faisabilité de la voie de contournement réalisée par le Conseil Départemental.

Actuellement le plan de référence entame la 3ème phase : réalisation des fiches « actions »

Une réunion publique sera programmée d'ici la fin de l'année.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous renseigner en mairie.

FESTàLOUN 2015

Retour en images



Samedi 11



Dimanche 12



Photos JE Descombes



L
u
n
d
i
13



Mardi 14

Hommage aux canadiens de la première guerre mondiale

Le 06 octobre prochain à partir de 10h30, les hommages seront rendus aux 4 sépultures canadiennes du cimetière de Léon. Le cortège démarrera du Monument aux morts, pour se rendre au cimetière où le Padre Kettle, Aumônier Militaire Canadien rendra les honneurs militaires et religieux aux canadiens. A cette occasion, les élèves de troisième du collège Lucie Aubrac de Linxe feront lecture d'une élogie qu'ils auront eux-mêmes rédigée. A l'issue de cette cérémonie c'est autour du verre de l'amitié que léonnais, canadiens, militaires, anciens militaires ...pourront se retrouver à la salle des associations. **Du 09 au 11 novembre le matin, à la salle des associations, vous pourrez découvrir l'exposition itinérante «Du pin pour les tranchées» qui retrace la vie et le travail des canadiens durant la grande guerre.**

Un arbre remarquable à Léon

Depuis décembre 2014, le chêne liège de plus de 400 ans situé le long du Courant d'Huchet pas très loin du barrage de la Nasse a reçu le label «Arbre remarquable de France». Ce label sera remis officiellement à M de Lahondès le représentant du Groupement Forestier le **Samedi 10 Octobre à 15h30.**

A.R.B.R.E.S attribue le label «arbre remarquable de France» à des collectivités ou des particuliers qui oeuvrent pour la sauvegarde d'un arbre



REPAS DU CCAS

le 12 Décembre à 12h à la Huchette
Tous les administrés de plus de 70 ans sont invités à ce repas. Si vous n'avez pas reçu d'invitation au 4 décembre, merci de venir vous inscrire en Mairie ou de téléphoner au 05 58 49 20 00.

AGENDA

06 octobre Hommage aux canadiens

10 octobre Remise du label
«arbre remarquable»

11 octobre Thé dansant

24 octobre Loto

07 novembre Gala de boxe

20, 21 et 22 novembre Expo d'art

21 novembre Rando cyclo/VTT pour le Téléthon

27 au 29 novembre Fêtes de la Saint André

4 au 6 décembre Téléthon

06 décembre Bourse aux jouets

31 décembre Réveillon de la St Sylvestre